



GRAND DIJON

**AMENAGEMENT DU
TAE DE BRETENIERE**

**COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL
ARRETÉ AU 30 JUIN 2015**

SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE
"AMÉNAGEMENT
DE L'AGGLOMÉRATION DIJONNAISE"

AMÉNAGEURS DURABLES

TECHNOPOLE AGRO-ENVIRONNEMENT DE BRETENIERE

SOMMAIRE

PREAMBULE

1° - Note de conjoncture

2° - Programme physique de l'opération

3° - État des dépenses et des recettes prévisionnelles (en HT) et variation par rapport au dernier bilan approuvé

4° - État prévisionnel de trésorerie

PREAMBULE

Par délibération du 21 avril 2011, le Conseil Communautaire du Grand Dijon a confié à la Société Publique locale « Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise » (SPLAAD), par voie de convention de prestations intégrées, l'aménagement du Technopôle Agro-Environnement (TAE) de Bretenière.

La communauté d'agglomération du Grand Dijon, en partenariat avec le Conseil Régional de Bourgogne et le Conseil Général de la Côte d'Or, porte l'ambition de développer un TAE centré sur une nouvelle forme d'agriculture associant respect de l'environnement (Agriculture à haute valeur environnementale) et performance économique, sur l'ancien site de recherche de l'INRA, à Bretenière, acquis par le Grand Dijon en mars 2008.

Ce TAE a pour vocation d'accompagner la promotion de projets économiques et scientifiques innovants, s'appuyant sur une démarche technopolitaine de rassemblement sur un même lieu des structures de recherche, de formation secondaire, professionnelle, supérieure et continue des entreprises.

Ce Technopôle, au cœur de la filiale d'excellence bourguignonne, a pour objectif le développement d'entreprises innovantes. Il s'appuie sur la recherche et la formation et a trois grandes missions :

- Accompagner la promotion de projets économiques et scientifiques innovants par l'accueil d'entreprises et d'institutions œuvrant dans le champ du Technopôle (recherche publique et privée, startups ou plus grandes structures, etc.)
- Faciliter la formation diplômante et continue liée à l'agroenvironnement, ainsi que les contacts et échanges entre la recherche et le monde agricole et industriel (développement de partenariats, études prospectives, etc.)
- Créer un lieu d'élaboration de références et d'expérimentation en s'appuyant sur les hectares du site, les serres d'expérimentation et en partie sur les terrains agricoles disponibles à proximité (en liaison avec le domaine expérimental de l'INRA).

Le TAE est situé à Bretenière, au Sud du Grand Dijon. Il est desservi au Nord par la RD 968, à l'Est par la rue du Canal, à l'Ouest par la rue de la Distillerie et se situe en face de la zone d'activité de La Plucharde.

Le périmètre d'étude de l'opération s'inscrit sur environ 11,6 ha. Ce site comprend notamment des bâtiments de bureaux, des serres et des terrains identifiés comme pouvant accueillir des constructions neuves.

Par délibération du 16 février 2012, le Conseil Communautaire du Grand Dijon a approuvé l'avenant n°1 à la convention de prestations intégrées. Cet avenant confie à la SPLAAD le soin de mener les études et les travaux permettant de réaliser la réhabilitation des bâtiments A et B du site (environ 4 000 m² de SHON), en vue de leur utilisation locative dans le cadre de la mise en place d'une Pépinière-Hôtel d'Entreprises dédiée aux activités en lien direct avec le développement du Technopôle Agro Environnement. Cet avenant confie également à la SPLAAD la gestion administrative des bâtiments A et B et des serres avant leur réhabilitation.

Par délibération du 27 juin 2013, le Conseil Communautaire du Grand Dijon a approuvé l'avenant n°2 à la convention de prestations intégrées portant modification des modalités d'imputation des charges de l'aménageur, de la transformation de la SPLAAD en Société Publique Locale et intégrant les nouvelles dispositions relatives à la gouvernance de la société.

Les objectifs définis par la collectivité pour ce projet projettent les intentions suivantes :

- Réaliser l'aménagement paysager du site,
- Permettre la mutualisation de certains équipements (parking, chaufferie),
- Accueillir les chambres d'agriculture sur le site, un bâtiment de services et d'autres implantations
- Assurer la réhabilitation des bâtiments A et B, et éventuellement le C,
- Assurer la gestion administrative des conventions d'occupation en cours avec les entreprises déjà présentes sur le site.
- Développer une offre de serres cohérentes avec les besoins du projet,
- Étudier un dispositif adapté permettant lors de l'achèvement des travaux de mettre en œuvre le portage immobilier des bâtiments et leur gestion patrimoniale.
- Assurer une viabilisation complète du site
- Améliorer l'accessibilité du site.

L'aménagement comprend l'ensemble des travaux de réhabilitation de bâtiments, de voirie, de réseaux, d'espaces libres et d'installations diverses à réaliser pour répondre aux besoins des futurs usagers du site, ou aux besoins des futures constructions neuves.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la SPLAAD réunie le 19 décembre 2012, les actionnaires, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, ont décidé de modifier les dates d'ouverture et de clôture de l'exercice comptable.

De ce fait, l'exercice social à la date de la décision de modification était un exercice de 18 mois allant du 1er janvier 2012 au 30 juin 2013, contre 12 mois cette année, ce qui ne permet donc pas de comparaison directe.

Par dérogation aux stipulations des articles des conventions de concession d'aménagement signées avec les Collectivités Territoriales, il a été convenu, entre les contractants, que les Comptes Rendus Annuels aux Collectivités (C.R.A.C.) seront arrêtés à la date du 30 juin et donc diffusés courant du dernier trimestre civil.

L'établissement d'un CRAC par une SPL est obligatoire, même dans le cas où la collectivité contractante ne participe pas financièrement à l'opération. La SPL est responsable des informations adressées à la collectivité concédante. L'examen du CRAC doit être mis à l'ordre du jour de la réunion de l'assemblée délibérante de la collectivité, qui doit l'approuver par un vote.

Les prévisions étant désormais établies sur des exercices allant du 1er juillet au 30 juin de chaque année, il pourra y avoir une distorsion avec les engagements d'avances de trésorerie ou de versements de participations par rapport aux montants prévus au budget des collectivités territoriales qui, elles, présentent les comptes sur des exercices civils.

1. Note de conjoncture

1.1. Réalisation

A] Volet aménagement

Etude

Au 30/06/2015 les études suivantes ont été réalisées :

- Deux études géotechniques ont été réalisées en 2011 et 2012 afin de déterminer la structure géologique du sol ainsi que le dimensionnement des futurs aménagements.
- Une étude de desserte énergétique réalisée en 2011 a permis de déterminer la méthode de chauffage des bâtiments la plus pertinente et la plus appropriée au regard de la localisation du site.
- Diverses missions ont été confiées à un géomètre pour réaliser le relevé topographique du site, élaborer les plans de vente, border les lots commercialisables, etc.
- Un diagnostic amiante a été mené en 2012 afin de constater la quantité d'amiante présente dans les bâtiments à conserver et à démolir.
- En 2012 un diagnostic a permis de déterminer la présence d'une concentration en hydrocarbure moyenne, jugée acceptable pour l'usage futur du site.
- Du fait de l'absence de plan des réseaux sous-terrains, une entreprise de recherche de réseaux a été missionnée afin d'établir une cartographie des réseaux du site. L'objectif de cette mission étant d'éviter d'endommager des réseaux encore en service lors des travaux d'aménagement.
- En 2013, une étude de faisabilité a été menée pour déterminer si l'installation d'une chaufferie au miscanthus pour le chauffage du TAE pouvait s'avérer compétitive au regard des autres solutions énergétiques. Les résultats de l'étude ont orienté le choix vers une chaufferie à bois.
- Une étude acoustique a été menée au début de l'année 2013 afin de définir l'état initial acoustique au niveau de la zone d'étude et de proposer des mesures de protection.
- Deux études de détection de réseaux ont été menées afin d'identifier une fuite d'eau.

Les dépenses constatées pour ce poste au 30/06/2015 s'élèvent à 99 430 € TTC

Foncier

Au 30/06/2014, les acquisitions suivantes ont été réalisées à l'amiable :

Les 11,2 ha de terrain ont été intégralement acquis auprès du Grand Dijon le 21 janvier 2013.

Les dépenses constatées pour ce poste au 30/06/2015 et représentant la part dévolue au volet « Aménagement » s'élèvent à 214 846,38 € TTC

Travaux :

Au 30/06/2015, les travaux suivants ont été réalisés :

- *Travaux de VRD – phase 1,*

Les travaux de viabilisation de la première tranche ont englobé la réalisation des prestations suivantes :

- parking mutualisé
- noues végétalisées
- bassin de rétention des eaux pluviales n°1
- voirie principale en provisoire
- aménagements paysagers et définitifs des abords du parking
- Démolition et désamiantage des grandes serres, du restaurant et du foyer d'hébergement.

Les travaux ont démarré en avril 2013 et se sont achevés en juin 2014 à l'exception de certains aménagements définitifs dont la réalisation est différée de un an. Les aménagements restant sont en attente de la fin de l'opération de réhabilitation, au printemps 2015.

Programmation travaux au 30/06/2016 :

- *Travaux de VRD –phase 2*

Les travaux de viabilisation de la seconde tranche englobent la réalisation des prestations suivantes :

- Création du second bassin de rétention des eaux pluviales.
- Désamiantage et démolition d'une partie des petites serres et des soutes à solvants

Cette tranche sera réalisée durant l'été 2015.

- *Travaux de VRD –phase 3*

Démarrage octobre 2015. Ces prestations comprennent :

- Réalisation de la voirie principale en définitif
- Aménagement des abords des lots 1, 2 et 4.

Ces travaux seront achevés au début du mois de novembre 2015.

Les dépenses constatées pour ce poste au 30/06/2015 s'élèvent à 1 586 776,92 € TTC

Honoraires Techniques

Le 28 septembre 2011 le **groupement de maîtrise d'œuvre « Saunier et Associés » (puis « Somival » par la suite) et « Mayot Toussaint »** a été retenu pour concevoir le futur Technopôle Agro-Environnement de Bretenière.

Deux avenants ont été signés. Le premier a permis de régulariser le changement de « Saunier & Associés » en « Somival » (12 décembre 2012). Le second avenant fait écho à l'accroissement de la masse de travaux VRD et de démolition à réaliser. Ainsi conformément au CCAP le second avenant a ajusté la rémunération du groupement en fonction du montant prévisionnel des travaux (20 décembre 2012).

Aujourd'hui la maîtrise d'œuvre ne doit assurer plus que le suivi et la réception des travaux de finition.

Le Coordonateur SPS Alpes Contrôle a été retenu le 2 mai 2012 pour assurer la sécurité du chantier pour la démolition et le désamiantage ainsi que pour l'ensemble des travaux de VRD. Sa mission s'achèvera en 2015 lorsque les derniers travaux de finitions prendront fin.

Les dépenses constatées pour ce poste au 30/06/2015 s'élèvent à 205 907,91 € TTC

Frais financiers

Au 30/06/2015, ce poste enregistre une dépense de 1 521,43 € TTC.

Frais généraux

Les frais généraux regroupent l'ensemble de la rémunération du maître d'ouvrage au titre de l'opération de réhabilitation. Elle est calculée conformément à la concession d'Aménagement et ses avenants.

Les dépenses constatées pour ce poste au 30/06/2015 s'élèvent à 192 991,86 € TTC

Frais Annexes

Les frais annexes regroupent l'intégralité des frais de reprographie, les taxes et assurances ainsi que les frais nécessaires à l'entretien des espaces extérieurs du TAE, notamment les espaces verts.

Les dépenses constatées pour ce poste au 30/06/2015 s'élèvent à 74 975,56 € TTC

Frais de commercialisation et de communication

Ces frais regroupent l'intégralité des dépenses effectuées pour la publication des appels

d'offres et avis d'attribution dans la presse.

Les dépenses constatées pour ce poste au 30/06/2015 s'élèvent à 4 684,06 € TTC

B] Volet réhabilitation

Etude

Au 30/06/2015, la majorité des études nécessaires aux travaux de réhabilitation des bâtiments et de construction de nouvelles serres, d'une chaufferie bois et d'une extension neuve a été réalisée, à savoir :

- Etude programmatique
- Audit énergétique des bâtiments existants afin de dresser un programme d'économies d'énergie et de permettre au Maître d'ouvrage de prendre un arbitrage sur les investissements appropriés
- Diagnostic amiante avant travaux des batiments A, B et C
- Relevé géomètre des bâtiments A, B et C
- Diagnostic fluides des bâtiments existants qui seront réhabilités ou conservés
- Etude de sol G12
- Diagnostic quinquennal de l'ascenseur existant du bâtiment B
- Reproduction du panneau PC et constats réglementaires par huissier de justice
- Divers Avis Publics à Concurrence et avis d'attribution ont été publiés concernant la consultation de Maîtrise d'œuvre, les travaux de désamiantage/curage du bâtiment B et les travaux de réhabilitation des bâtiments

Les dépenses constatées pour ce poste au 30/06/2015 s'élèvent à 102 122,53 € TTC

Foncier

- Les 11,2 ha de terrain ont été intégralement acquis auprès du Grand Dijon le 21 janvier 2013 pour un montant de 844 766,84€ TTC, dont 623 863,86€ TTC affectés au lot 1 (ensemble immobilier comprenant les bâtiments A, B, C, serres et bâtiments annexes).

Au 30/06/2015, le poste foncier , pour la part relevant du volet « réhabilitation » enregistre une dépense de 623 868,86 € TTC.

Travaux :

Les travaux étant en site occupé, ils seront réalisés en deux phases successives, à savoir :

- 1^{ère} phase : pose de certaines menuiseries extérieures sur la façade du bâtiment A, travaux de désamiantage/curage et de réhabilitation du bâtiment B (y compris aménagements intérieurs), construction chaufferie bois et extension neuve ;

- 2^{ème} phase : travaux de désamiantage/curage et de réhabilitation du bâtiment A et construction des serres d'expérimentation.

Au 30/06/2015, les travaux suivants ont été réalisés :

- **Reception de la 1^{ère} phase des travaux, à savoir :**
 - o achèvement des travaux de réhabilitation du bâtiment B (clos/couvert, isolation thermique par l'extérieur, cloisonnement, aménagement intérieur), achèvement de l'extension neuve, achèvement de la chaufferie bois
 - o désamiantage/curage du bâtiment A

L'opération étant phasée en « tiroir », l'achèvement de ces travaux a permis aux occupants du bâtiment A de déménager dans le bâtiment B et l'extension neuve, et de libérer ainsi le bâtiment A.

- **Poursuite de la 2^{ème} phase des travaux, à savoir :**
Fin des travaux de réhabilitation du bâtiment A (hors aménagements intérieurs) et de la construction des nouvelles serres et locaux techniques associés.

Programme travaux du 01/07/2015 au 30/06/2016 :

- **Réalisation des finitions du bâtiment A et fin de la construction des serres**
Ces travaux seront achevés au début du mois de novembre 2015
Pose des revêtements de sols, peintures des communs et des cellules, pose des faux plafonds.
Fin de l'isolation thermique par l'extérieur.
Livraison des serres

Au 30/06/2015, le poste travaux enregistre une dépense de 4 066 327,52 € TTC.

Honoraires Techniques

Ces honoraires comprennent les frais de maîtrise d'œuvre de la réhabilitation des bâtiments A et B, de la construction des serres d'expérimentation, de l'extension neuve et de la chaufferie bois. Un avenant est venue augmenter le marché de Maitrise d'œuvre de 43 200 € TTC ainsi que le marché de SPS de 5 341,20 € TTC pour l'aménagement intérieur des cellules du bâtiment B.

- Maîtrise d'œuvre des travaux phases 1 et 2 : TRIA (Architecte)/ARCHIMEN (BE TCE)
- SPS : BOURGOGNE SPS
- Contrôle technique : BUREAU VERITAS
- OPC : Ferrand Sigal

Au 30/06/2015, le poste honoraires techniques enregistre une dépense de 349 458,22 € TTC.

Frais financiers

Au 30/06/2015, le poste frais financier enregistre une dépense de 10 461,57 € TTC.

Frais généraux

Les frais généraux regroupent l'ensemble de la rémunération du maître d'ouvrage au titre de l'opération de réhabilitation. Elle est calculée conformément à la concession d'Aménagement et ses avenants.

Au 30/06/2015, ce poste enregistre une dépense de 187 478,86 € TTC.

Frais annexes

Les frais annexes regroupent les taxes foncières et d'aménagement, les assurances DO/CNR et TRC contractualisées dans le cadre des travaux de réhabilitation ainsi que les dépenses diverses de gestion des bâtiments existants actuellement occupés (bâtiment A, locaux techniques, serres). Ces dépenses de gestion de site couvrent les dépenses de consommation de fluides (électricité, eau, gaz), de maintenance des équipements (ascenseur, extincteurs, chaufferie gaz) et diverses réparations liées à la vétusté du site.

Au 30/06/2015, ce poste enregistre une dépense de 349 794,80 € TTC.

1.2. Commercialisation, gestion locative et subventions

Au 30/06/2015, les recettes de l'opération étaient de 1 880 999,55 € TTC, provenant de :

- Vente à la SCCV TERTIAIRE AGRONOV du lot 3 pour la construction des nouvelles Chambres d'Agriculture pour un montant de 440 000 € HT (521 499,91 € TTC) – **Volet « Aménagement »**
- Recettes locatives des loyers du bâtiment A, locaux annexes et serres pour un montant de **145 813,81 € TTC – Volet « Réhabilitation »**
- Des acomptes des subventions versées par le Conseil Régional de Bourgogne pour un montant de **1 036 500,00 € TTC** pour le volet réhabilitation et de **165 001,30 € TTC** pour le volet aménagement
- Le versement d'une subvention de l'ADEME d'un montant total de **5 650 € TTC**.

Perspectives jusqu'au 30/06/2016

Pour l'instant, en l'état de la commercialisation, il n'y a aucune perspective de commercialisation des deux terrains restants pour le prochain exercice.

Les recettes qui seront perçues seront celles générées par les loyers versés par les occupants du bâtiment B et ceux qui seront versés par les futurs occupants du bâtiment A.

Le solde des subventions dues par le Conseil Régional de Bourgogne sera perçu durant la fin de l'année 2015. Le versement de la Subvention FEDER d'un montant total de **2 414 091,84 €** s'effectuera entre le mois de novembre 2015 et le mois de juin 2016.

A noter que la fusion des Régions impacte le mécanisme de perception des subventions. En effet, il nous est demandé que les demandes de soldes soient déposées avant le 25/11/2015, le Conseil Régional de Bourgogne prévoyant un gel des paiements sur les compétences non obligatoires jusqu'au 2^{ème} trimestre 2016 alors que dans le même temps le FEDER exige des autres co-financeurs un versement de leur solde avant fin février 2016.

Cette situation est de nature à rendre impossible la justification de certaines dépenses vis-à-vis du Conseil Régional (faute de temps imparti). Toute proportion gardée, l'avancement des travaux fait que pour l'instant le consommé est relativement proche du prévisionnel escompté dans le dernier CRAC et si des écarts apparaissent, ils ne devraient pas bouleverser les équilibres financiers actuels.

1.3. Commentaires sur le compte de résultat prévisionnel

Le compte de résultat prévisionnel et l'état prévisionnel des produits et des charges actualisés du Technopôle agro-Environnement de Bretenière arrêtés au 30/06/2015 à partir des éléments comptables constatés à cette même date subissent des modifications par rapport au compte de résultat et à l'état prévisionnel du bilan d'opération approuvé.

1.3.1 – Les dépenses

TOTAL DEPENSES CUMULEES	Dernier Bilan approuvé	BILAN au 30/06/2015	ECART
1 ETUDES GENERALES	170 000,00	180 900,00	10 900,00
2 FONCIER ACQUISITIONS	843 192,92	843 197,92	5,00
3 TRAVAUX	6 540 993,27	6 595 064,58	54 071,31
4 HONORAIRES	551 000,00	551 000,00	0,00
5 FRAIS FINANCIERS	300 000,00	300 000,00	0,00
6 FRAIS GENERAUX	652 308,05	634 711,54	-17 596,51
7 FRAIS ANNEXES	217 500,00	235 181,86	17 681,86
8 FRAIS DE COMMERCIALISATION - COMMUNICATION	30 000,00	30 000,00	0,00
TOTAL DEPENSES	9 304 994,24	9 370 055,90	65 061,66

Certains postes de dépenses varient par rapport au bilan approuvé lors du dossier de réalisation :

➤ **Etudes**

Augmentation de 10 900€ HT du poste Etudes

L'augmentation du poste « Etudes » est principalement due à la réalisation de deux études de détection de réseaux, intervenues suite à une importante fuite d'eau.

➤ **Foncier**

Augmentation de 5€ HT du poste Foncier.

Le budget prévisionnel de ce poste de dépenses a été recalé conformément aux montants réels d'acquisition (foncier et frais d'acquisition).

➤ **Travaux**

Augmentation de 54 071.51 € HT du poste Travaux.

La réalisation des aménagements intérieurs a généré quelques travaux supplémentaires imprévus, tels que le remplacement du sas vitrotechnique, le contrôle d'accès au bâtiment radiotechnique, ainsi que la peinture des cellules du bâtiment A.

➤ **Honoraires Techniques**

Les dépenses en honoraires techniques restent inchangées par rapport à l'exercice précédent

➤ **Rémunération SPL**

Diminution de 17 596€ HT du poste Rémunération SPL.

Conformément à la convention de prestations intégrées, la rémunération de la SPL est calculée selon des montants forfaitaires et des pourcentages applicables aux postes de dépenses et de recettes de l'opération.

➤ **Frais Annexes**

Augmentation de 17 681,86€ HT du poste Frais Annexes

Ce poste a été ajusté au regard des coûts réels de gestion du TAE et des travaux à venir les frais annexes ont été légèrement revus à la hausse notamment sur le volet aménagement.

➤ **Commercialisation et Communication**

Les dépenses en frais de commercialisation restent inchangées par rapport à l'exercice précédent

L'état prévisionnel des dépenses fait apparaître une augmentation des dépenses de 65 061.66 € HT et un cumul des dépenses réalisées au 30/06/2015 de 6 960 391,00€ HT.

1.3.2. Les Recettes

TOTAL DEPENSES CUMULEES	Dernier Bilan approuvé	BILAN au 30/06/2015	ECART
1 ETUDES GENERALES	170 000,00	180 900,00	10 900,00
2 FONCIER ACQUISITIONS	843 192,92	843 197,92	5,00
3 TRAVAUX	6 540 993,27	6 595 064,58	54 071,31
4 HONORAIRES	551 000,00	551 000,00	0,00
5 FRAIS FINANCIERS	300 000,00	300 000,00	0,00
6 FRAIS GENERAUX	652 308,05	634 711,54	-17 596,51
7 FRAIS ANNEXES	217 500,00	235 181,86	17 681,86
8 FRAIS DE COMMERCIALISATION - COMMUNICATION	30 000,00	30 000,00	0,00
TOTAL DEPENSES	9 304 994,24	9 370 055,90	65 061,66
TOTAL RECETTES CUMULEES	Dernier Bilan approuvé	BILAN au 30/06/2015	ECART
1 CESSION DE CHARGES FONCIERES	900 000,00	900 000,00	0,00
2 CESSION BÂTIMENTS A et B REHABILITES	1 032 892,84	1 032 892,84	0,00
3 REMBOURSEMENT CHARGES (Occupants actuels durant les travaux)	110 000,00	175 000,00	65 000,00
4 PRODUIT FINANCIER	6 472,87	6 534,53	61,66
TOTAL RECETTES PRIVES	2 049 365,71	2 114 427,37	65 061,66
5 SUBVENTION REGION	3 109 000,00	3 109 000,00	0,00
6 AUTOFINANCEMENT GRAND DIJON	1 950 000,00	1 950 000,00	0,00
7 SUBVENTION ADEME	5 650,00	5 650,00	0,00
TOTAL RECETTES PUBLIQUES	5 064 650,00	5 064 650,00	0,00
8 FINANCEMENT FEDER	2 190 978,53	2 190 978,53	0,00
TOTAL RECETTES FEDER	2 190 978,53	2 190 978,53	0,00
TOTAL GENERAL	9 304 994,24	9 370 055,90	65 061,66

➤ Produits Financiers

La gestion de la trésorerie de l'opération a permis de dégager des produits financiers pour un montant de 6 534,53 €, soit une hausse de 61,66 €.

➤ Subvention FEDER

Les recettes prévisionnelles issues des subventions FEDER restent inchangées par rapport aux précédent exercice.

➤ Subvention REGION Bourgogne

Les recettes prévisionnelles issues des subventions du CRB restent inchangées par rapport aux précédent exercice.

➤ Cessions Bâtiments A et B

Les recettes prévisionnelles de la cession des bâtiments A et B au Grand Dijon restent inchangées par rapport aux précédent exercice, et est programmée avant le 30/06/2016.

➤ Cessions équipements généraux

La cession de la voie principale reste inchangée et est valorisée à 700.000 € HT. Cette cession est prévue avant le 30-06-2017.

➤ Remboursement des charges

Augmentation de 65 000€ HT du poste remboursement des charges

Le calcul des recettes issues des nouveaux loyers passés avec les entreprises occupant le TAE fait apparaitre une augmentation des recettes locatives de 65 000€.

L'état prévisionnel des recettes fait apparaître une augmentation des recettes de 65 000 € HT et un cumul des recettes réalisées au 30/06/2015 de 1 775 296,40€ HT.

Etat de la trésorerie :

La trésorerie de l'opération est assurée par une avance de 3 M€, avec des versements qui ont eu lieu au 1^{er} semestre 2014 (1 million d'euros) et au cours du 1er semestre 2015 (2 millions d'euros).

Programme Physique de l'opération

1.4. Bilan des surfaces

Programme physique de l'opération d'aménagement

A. Programme physique de l'opération d'aménagement en m²

A1 - Bilan des surfaces

SUPERFICIE CADASTRALE DU PERIMETRE	111 180 m²
---	------------------------------

* Aménagement au sein de la première phase du PA	69 544 m²
---	-----------------------------

▣ Emprises publiques créées	2 895 m ²
-----------------------------	----------------------

▣ Emprises publiques autres (à conserver)	
---	--

-Sans objet	0 m ²
-------------	------------------

▣ Emprises Privées	
--------------------	--

- Parcelle B280	80 m ²
-----------------	-------------------

▣ Surface cédée à l'ASL	38 829 m ²
-------------------------	-----------------------

▣ Surfaces cessibles	27 740 m ²
----------------------	-----------------------

69 544 m²

* Aménagement hors de la phase 1 du PA	41 556 m²
---	-----------------------------

1.5. État de la commercialisation au 1^{er} juillet 2015

TABLEAU DES VENTES AU 30/06/2015

ACQUEREURS	SURFACE M2	ACQUEREUR	PRIX H.T. en Euros	PRIX T.T.C.	ACTE	Prévision vente
Phase 1						
Lot 1	13 531	SCCV TERTIAIRE AGRONOV	440 000	521 499,91	26/06/2014	2016 2020
Lot 2	5 920					
Lot 3	4 314					
Lot 4	3 975					2018
TOTAL PHASE 1	27 740					

2. État des dépenses et des recettes prévisionnelles (en HT) et variation par rapport au dernier bilan approuvé

2.1. Compte de résultat prévisionnel (en H.T.)

Volet aménagement

POSTES	BILAN au 30/06/2015
1. RECETTES D'AMENAGEMENT	
1.1 RECETTES DE CESSION	
SP Construction Neuve : 10 000 m ² à 90 € HT	900 000,00
	0,00
Total foncier cessions	900 000,00
1.2 SUBVENTIONS	
FEDER	695 987,45
CRB	464 000,00
ADEME	5650
Total subventions	1 165 637,45
CESSION EQUIPEMENTS GENERAUX	
GRAND DIJON	700 000,00
Total Cession Equipements Généraux	700 000,00
TOTAL RECETTES AMENAGEMENT	2 765 637,45
1. DEPENSES D'AMENAGEMENT	
1.1 ETUDES GENERALES	
Etudes	90 900,00
Total études générales	90 900,00
1.2 FONCIER ACQUISITIONS	
Foncier Grand Dijon (hors TAE)	220 500,00
Total foncier acquisitions	220 500,00
1.3 TRAVAUX	
Travaux VRD	1 400 000,00
Démolitions	230 000,00
Total travaux	1 630 000,00
1.4 HONORAIRES	
Honoraires	190 000,00
Total honoraires	190 000,00
1.5 FRAIS FINANCIERS	
Frais financiers	100 000,00
Total frais financiers	100 000,00
1,6 FRAIS GENERAUX	
Honoraires acquisitions	1 104,51
Honoraires études	90 000,00
Honoraires réalisation	53 956,26
Honoraires commercialisation	32 205,00
Honoraires de liquidation	7 681,10
Honoraires de gestion	103 638,79
Total frais généraux	288 585,67
1.7 FRAIS ANNEXES	
Frais annexes	142 500,00
Total frais annexes	142 500,00
1.8 FRAIS DE COMMERCIALISATION - COMMUNICATION	
Frais de commercialisation / animation	15 000,00
Frais de communication	15 000,00
Total frais de commercialisation et communication	30 000,00
Solde TVA	
TOTAL DEPENSES AMENAGEMENT	2 692 485,67
RÉSULTAT AMÉNAGEMENT	73 151,78

Volet réhabilitation

2. RECETTES CONSTRUCTION	
2.1 RECETTES DE CESSION	
Cession bâtiments réhabilités au GRAND DIJON	1 032 892,84
Total Bâti cessions	1 032 892,84
2.2 REMBOURSEMENT CHARGES	
Gestion provisoire des locataires durant travaux (remboursement charges)	175 000,00
Total Bâti cessions	175 000,00
2.3 SUBVENTIONS PROJET IMMOBILIER	
FEDER	1 494 991,08
Region Bourgogne	2 645 000,00
Total subventions	4 139 991,08
2.4 AUTOFINANCEMENT	
Grand Dijon	1 250 000,00
Total subventions	1 250 000,00
2.5 PRODUITS FINANCIERS	6 534,53
Total produits financiers	6 534,53
TOTAL RECETTES CONSTRUCTION	6 604 418,45
2. DEPENSES	
2.1 ETUDES GENERALES	
Etudes	90 000,00
Total etudes	90 000,00
2.2 FONCIER	
Foncier TAE	622 697,92
Total foncier	622 697,92
2.3 TRAVAUX REHABILITATION	
Gestion durant travaux	400 047,02
Réhabilitation bâtiment A et B	3 825 000,19
Offre Serres	740 017,37
Total travaux	4 965 064,58
2.4 HONORAIRES REHABILITATION	
Réhabilitation bâtiment A et B	246 000,00
Offre Serres et divers (OPC, SPS, ...)	115 000,00
Total honoraires	361 000,00
2.5 FRAIS FINANCIERS	
Frais financiers	200 000,00
Total frais financiers	200 000,00
2.6 FRAIS GENERAUX	
Honoraires maîtrise d'ouvrage	346 125,87
Total frais généraux	346 125,87
2.7 FRAIS ANNEXES	
Frais annexes et divers	92 681,86
Total frais annexes	92 681,86
Solde TVA	
TOTAL DEPENSES CONSTRUCTION	6 677 570,23
RÉSULTAT CONSTRUCTION	-73 151,78

Bilan consolidé

TOTAL RECETTES CUMULEES	HT
1 CESSION DE CHARGES FONCIERES	900 000,00
2 CESSION BÂTIMENTS A et B REHABILITES	1 032 892,84
3 REMBOURSEMENT CHARGES (Occupants actuels durant les travaux)	175 000,00
4 PRODUIT FINANCIER	6 534,53
TOTAL RECETTES PRIVES	2 114 427,37
5 SUBVENTION REGION	3 109 000,00
6 AUTOFINANCEMENT GRAND DIJON	1 950 000,00
7 SUBVENTION ADEME	5 650,00
TOTAL RECETTES PUBLIQUES	5 064 650,00
8 FINANCEMENT FEDER	2 190 978,53
TOTAL RECETTES FEDER	2 190 978,53
TOTAL RECETTES	9 370 055,90
RESULTAT CUMULE	0,00
Total recettes	9 370 055,90
Total dépenses	9 370 055,90

Variation des dépenses et des recettes prévisionnelles (en H.T.)

Volet Aménagement

POSTES	BILAN au 30/06/2015	BILAN au 30/06/2014	Ecart
1. RECETTES D'AMENAGEMENT			
1.1 RECETTES DE CESSION			
SP Construction Neuve : 10 000 m ² à 90 € HT	900 000,00	900 000,00	0
	0,00	0,00	
Total foncier cessions	900 000,00	900 000,00	0
1.2 SUBVENTIONS			
FEDER	695 987,45	695 987,45	0
CRB	464 000,00	464 000,00	0
ADEME	5 650,00	5 650,00	0
Total subventions	1 165 637,45	1 165 637,45	0
CESSION EQUIPEMENTS GENERAUX			
GRAND DIJON	700 000,00	700 000,00	0
Total Cession Equipements Généraux	700 000,00	700 000,00	0
TOTAL RECETTES AMENAGEMENT	2 765 637,45	2 765 637,45	0
1. DEPENSES D'AMENAGEMENT			
1.1 ETUDES GENERALES			
Etudes	90 900,00	80 000,00	10 900
Total études générales	90 900,00	80 000,00	10 900
1.2 FONCIER ACQUISITIONS			
Foncier Grand Dijon (hors TAE)	220 500,00	220 500,00	0
Total foncier acquisitions	220 500,00	220 500,00	0
1.3 TRAVAUX			
Travaux VRD	1 400 000,00	1 400 000,00	0
Démolitions	230 000,00	230 000,00	0
Total travaux	1 630 000,00	1 630 000,00	0
1.4 HONORAIRES			
Honoraires	190 000,00	190 000,00	0
Total honoraires	190 000,00	190 000,00	0
1.5 FRAIS FINANCIERS			
Frais financiers	100 000,00	100 000,00	0
Total frais financiers	100 000,00	100 000,00	0
1,6 FRAIS GENERAUX			
Honoraires acquisitions	1 104,51	1 104,51	0
Honoraires études	90 000,00	90 000,00	0
Honoraires réalisation	53 956,26	53 956,54	0
Honoraires commercialisation	32 205,00	32 205,00	0
Honoraires de liquidation	7 681,10	7 427,00	254
Honoraires de gestion	103 638,79	103 638,79	0
Total frais généraux	288 585,67	288 331,84	254
1.7 FRAIS ANNEXES			
Frais annexes	142 500,00	62 500,00	80 000
Total frais annexes	142 500,00	62 500,00	80 000
1.8 FRAIS DE COMMERCIALISATION - COMMUNICATION			
Frais de commercialisation / animation	15 000,00	15 000,00	0
Frais de communication	15 000,00	15 000,00	0
Total frais de commercialisation et communication	30 000,00	30 000,00	0
TOTAL DEPENSES AMENAGEMENT	2 692 485,67	2 601 331,84	91 154
TOTAL AMENAGEMENT	73 151,78	164 305,61	91 154

Volet réhabilitation

2. RECETTES CONSTRUCTION			
2.1 RECETTES DE CESSION			
Cession bâtiments réhabilités au GRAND DIJON	1 032 892,84	1 032 892,84	0
Total Bâti cessions	1 032 892,84	1 032 892,84	0
2.2 REMBOURSEMENT CHARGES			
Gestion provisoire des locataires durant travaux (remboursement charges)	175 000,00	110 000,00	65 000
Total Bâti cessions	175 000,00	110 000,00	65 000
2.3 SUBVENTIONS PROJET IMMOBILIER			
FEDER	1 494 991,08	1 494 991,08	0
Region Bourgogne	2 645 000,00	2 645 000,00	0
Total subventions	4 139 991,08	4 139 991,08	0
2.4 AUTOFINANCEMENT			
Grand Dijon	1 250 000,00	1 250 000,00	0
Total autofinancement	1 250 000,00	1 250 000,00	0
2.5 PRODUITS FINANCIERS ET DIVERS	6 534,53	6 472,87	
	6 534,53	6 472,87	62
TOTAL RECETTES CONSTRUCTION	6 604 418,45	6 539 356,79	65 062
2. DEPENSES			
2.1 ETUDES GENERALES			
Etudes	90 000,00	90 000,00	0
Total etudes	90 000,00	90 000,00	0
2.2 FONCIER			
Foncier TAE	622 697,92	622 692,92	5
Total foncier	622 697,92	622 692,92	5
2.3 TRAVAUX REHABILITATION			
Gestion durant travaux	400 047,02	350 000,00	50 047
Réhabilitation bâtiment A et B	3 825 000,19	3 848 061,29	-23 061
Offre Serres	740 017,37	712 931,98	27 085
Total travaux	4 965 064,58	4 910 993,27	54 071
2.4 HONORAIRES REHABILITATION			
Réhabilitation bâtiment A et B	246 000,00	246 000,00	0
Offre Serres	115 000,00	115 000,00	0
Total honoraires	361 000,00	361 000,00	0
2.5 FRAIS FINANCIERS			
Frais financiers	200 000,00	200 000,00	0
Total frais financiers	200 000,00	200 000,00	0
2.6 FRAIS GENERAUX			
Honoraires maîtrise d'ouvrage	346 125,87	363 976,21	-17 850
Total frais généraux	346 125,87	363 976,21	-17 850
2.7 FRAIS ANNEXES			
Frais annexes et divers	92 681,86	155 000,00	-62 318
Total frais annexes	92 681,86	155 000,00	-62 318
TOTAL DEPENSES CONSTRUCTION	6 677 570,23	6 703 662,40	-26 092
TOTAL CONSTRUCTION	-73 151,78	-164 305,61	-91 154

Variations cumulées

TOTAL DEPENSES CUMULEES	Dernier Bilan approuvé	BILAN au 30/06/2015	ECART
1 ETUDES GENERALES	170 000,00	180 900,00	10 900,00
2 FONCIER ACQUISITIONS	843 192,92	843 197,92	5,00
3 TRAVAUX	6 540 993,27	6 595 064,58	54 071,31
4 HONORAIRES	551 000,00	551 000,00	0,00
5 FRAIS FINANCIERS	300 000,00	300 000,00	0,00
6 FRAIS GENERAUX	652 308,05	634 711,54	-17 596,51
7 FRAIS ANNEXES	217 500,00	235 181,86	17 681,86
8 FRAIS DE COMMERCIALISATION - COMMUNICATION	30 000,00	30 000,00	0,00
TOTAL DEPENSES	9 304 994,24	9 370 055,90	65 061,66
TOTAL RECETTES CUMULEES	Dernier Bilan approuvé	BILAN au 30/06/2015	ECART
1 CESSION DE CHARGES FONCIERES	900 000,00	900 000,00	0,00
2 CESSION BÂTIMENTS A et B REHABILITES	1 032 892,84	1 032 892,84	0,00
3 REMBOURSEMENT CHARGES (Occupants actuels durant les travaux)	110 000,00	175 000,00	65 000,00
4 PRODUIT FINANCIER	6 472,87	6 534,53	61,66
TOTAL RECETTES PRIVES	2 049 365,71	2 114 427,37	65 061,66
5 SUBVENTION REGION	3 109 000,00	3 109 000,00	0,00
6 AUTOFINANCEMENT GRAND DIJON	1 950 000,00	1 950 000,00	0,00
7 SUBVENTION ADEME	5 650,00	5 650,00	0,00
TOTAL RECETTES PUBLIQUES	5 064 650,00	5 064 650,00	0,00
8 FINANCEMENT FEDER	2 190 978,53	2 190 978,53	0,00
TOTAL RECETTES FEDER	2 190 978,53	2 190 978,53	0,00
TOTAL GENERAL	9 304 994,24	9 370 055,90	65 061,66

3. État prévisionnel de trésorerie

Volet Aménagement

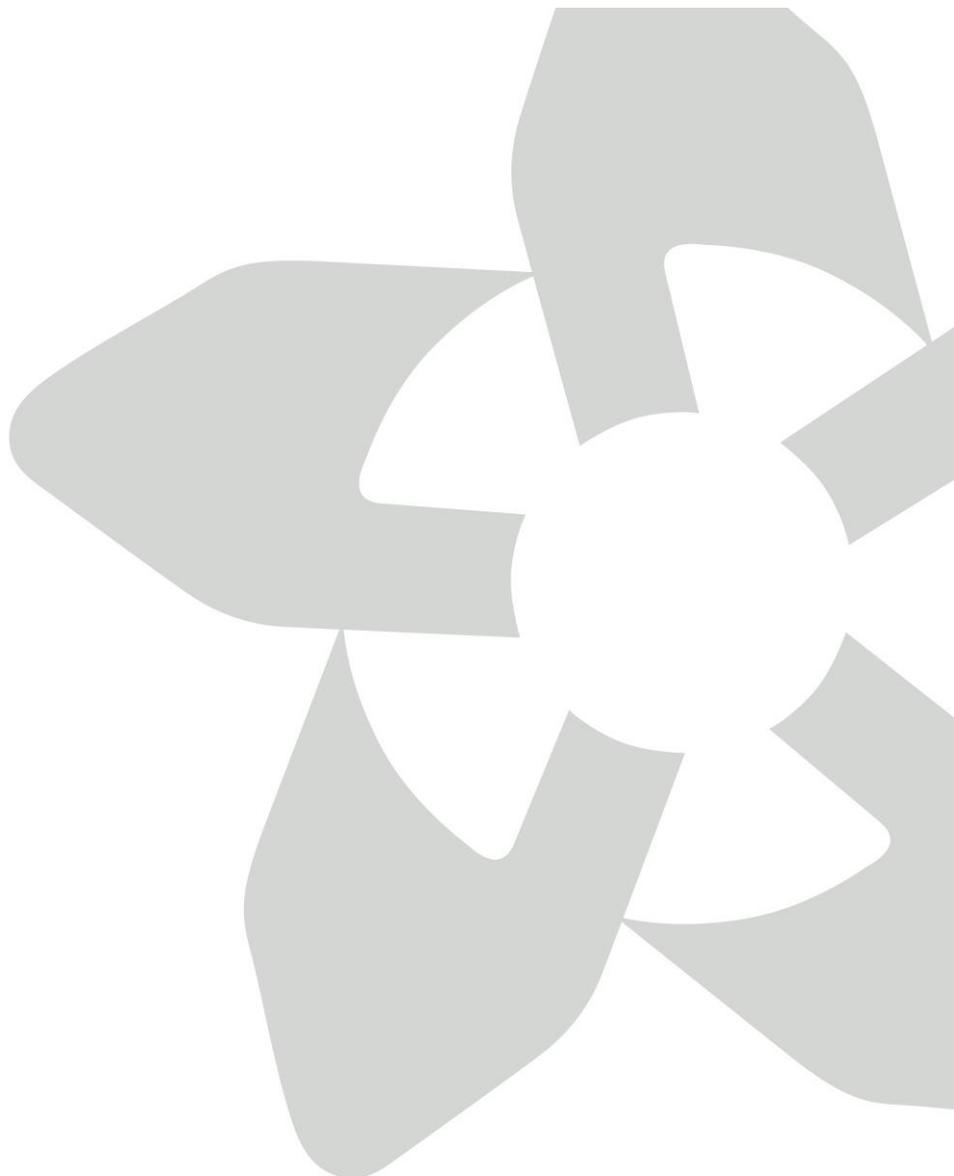
POSTES	BILAN au 30/06/2015	Réglé HT au30/06/2015	Réglé TTC au30/06/2015	Au 30-06-16 HT	Au 30-06-17 HT	Au 30-06-18 HT	Au 30-06-19 HT	Années ulterieures
1. RECETTES D'AMENAGEMENT								
1.1 RECETTES DE CESSION								
SP Construction Neuve : 10 000 m ² à 90 € HT	900 000,00	440 000,00	521 499,91	0,00	0,00	180 000,00	0,00	280 000,00
Total foncier cessions	900 000,00	440 000,00	521 499,91	0,00	0,00	180 000,00	0,00	280 000,00
1.2 SUBVENTIONS								
FEDER	695 987,45	0,00	0,00	695 987,45	0,00	0,00	0,00	0,00
CRB	464 000,00	165 001,30	165 001,30	298 998,70	0,00	0,00	0,00	0,00
ADEME	5 650,00	5 650,00	5 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total subventions	1 165 637,45	170 651,30	170 651,30	994 986,15	0,00	0,00	0,00	0,00
1,3 CESSION EQUIPEMENTS GENERAUX								
GRAND DIJON	700 000,00	0,00	0,00	0,00	700 000,00	0,00	0,00	0,00
Total Cession Equipements Généraux	700 000,00	0,00	0,00	0,00	700 000,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES AMENAGEMENT	2 765 637,45	610 651,30	692 151,21	994 986,15	700 000,00	180 000,00	0,00	280 000,00
1. DEPENSES D'AMENAGEMENT								
1.1 ETUDES GENERALES								
Etudes	90 900,00	77 855,67		8 000,00	1 044,33	2 000,00	0,00	2 000,00
Total études générales	90 900,00	77 855,67	99 430,75	8 000,00	1 044,33	2 000,00	0,00	2 000,00
1.2 FONCIER ACQUISITIONS								
Foncier Grand Dijon (hors TAE)	220 500,00	214 443,40			3 000,00	0,00	0,00	3 056,60
Total foncier acquisitions	220 500,00	214 443,40	214 846,38	0,00	3 000,00	0,00	0,00	3 056,60
1.3 TRAVAUX								
Travaux VRD	1 400 000,00	1 128 220,80	1 329 427,60	271 779,20	0,00	0,00	0,00	0,00
Démolitions	230 000,00	215 065,79	257 349,32	14 934,21	0,00	0,00	0,00	0,00
Total travaux	1 630 000,00	1 343 286,59	1 586 776,92	286 713,41	0,00	0,00	0,00	0,00
1.4 HONORAIRES								
Honoraires	190 000,00	172 075,39		16 924,61	1 000,00	0,00	0,00	0,00
Total honoraires	190 000,00	172 075,39	205 907,91	16 924,61	1 000,00	0,00	0,00	0,00
1.5 FRAIS FINANCIERS								
Frais financiers	100 000,00	1 521,43		10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	58 478,57
Total frais financiers	100 000,00	1 521,43	1 521,43	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	58 478,57
1,6 FRAIS GENERAUX								
Honoraires acquisitions	1 104,51	1 074,23		0,00	15,00	0,00	0,00	15,28
Honoraires études	90 000,00	90 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Honoraires réalisation	53 956,26	44 817,12		9 109,14	30,00	0,00	0,00	0,00
Honoraires commercialisation	32 205,00	15 645,00		0,00	0,00	6 480,00	0,00	10 080,00
Honoraires de liquidation	7 681,10			0,00	0,00	0,00	0,00	7 681,10
Honoraires de gestion 10363,88	103 638,79	41 455,51		10 363,88	10 363,88	10 363,88	10 363,88	20 727,76
Total frais généraux	288 585,67	192 991,86	192 991,86	19 473,02	10 408,88	16 843,88	10 363,88	38 504,15
1.7 FRAIS ANNEXES								
Frais annexes	142 500,00	70 552,72		41 947,28	10 000,00	10 000,00	10 000,00	0,00
Total frais annexes	142 500,00	70 552,72	74 975,56	41 947,28	10 000,00	10 000,00	10 000,00	0,00
1.8 FRAIS DE COMMERCIALISATION - COMMUNICATION								
Frais de commercialisation / animation	15 000,00	0,00		4 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	5 000,00
Frais de communication	15 000,00	3 913,88	4 684,06	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	5 086,12
Total frais de commercialisation et communication	30 000,00	3 913,88	4 684,06	4 000,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00	10 086,12
TOTAL DEPENSES AMENAGEMENT	2 692 485,67	2 076 640,94	2 381 134,87	387 058,32	39 453,21	42 843,88	34 363,88	112 125,44
RESULTAT AMENAGEMENT	73 151,78	-1 465 989,64	-1 688 983,66	607 927,83	660 546,79	137 156,12	-34 363,88	167 874,56
SOLDE TVA		222 994,02	222 994,02	71 517,06	-136 791,13	-32 800,00	2 800,00	-53 582,78

Volet Réhabilitation

POSTES	BILAN au 30/06/2015	Réglé HT au30/06/2015	Réglé TTC au30/06/2015	Au 30-06-16 HT	Au 30-06-17 HT	Au 30-06-18 HT	Au 30-06-19 HT	Années ulterieures
2. RECETTES CONSTRUCTION								
2,1 RECETTES DE CESSION								
Cession bâtiments réhabilités au GRAND DIJON	1 032 892,84	0,00	0,00	1 032 892,84	0,00	0,00	0,00	0,00
Total Bâti cessions	1 032 892,84	0,00	0,00	1 032 892,84	0,00	0,00	0,00	0,00
2,2 REMBOURSEMENT CHARGES								
Gestion des locataires durant travaux (remboursement charges)	175 000,00	121 610,57	145 813,81	53 389,43	0,00	0,00	0,00	0,00
Total Bati cessions	175 000,00	121 610,57	145 813,81	53 389,43	0,00	0,00	0,00	0,00
2.3 SUBVENTIONS PROJET IMMOBILIER								
FEDER	1 494 991,08	0,00	0,00	1 494 991,08	0,00			0,00
Région Bourgogne	2 645 000,00	1 036 500,00	1 036 500,00	1 608 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total subventions	4 139 991,08	1 036 500,00	1 036 500,00	3 103 491,08	0,00	0,00	0,00	0,00
2.4 AUTOFINANCEMENT								
Grand Dijon	1 250 000,00	0,00	0,00	0,00	1 250 000,00	0,00	0,00	0,00
Total subventions	1 250 000,00	0,00	0,00	0,00	1 250 000,00	0,00	0,00	0,00
2,5 PRODUITS FINANCIERS DIVERS								
Produits financiers	6 534,53	6 534,53	6 534,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total Produits financiers	6 534,53	6 534,53	6 534,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES CONSTRUCTION	6 604 418,45	1 164 645,10	1 188 848,34	4 189 773,35	1 250 000,00	0,00	0,00	0,00
2. DEPENSES								
2.1 ETUDES GENERALES								
Etudes	90 000,00	85 381,91	102 122,53	4 618,09	0,00	0,00	0,00	0,00
Total études générales	90 000,00	85 381,91	102 122,53	4 618,09	0,00	0,00	0,00	0,00
2.2 FONCIER								
Foncier TAE	622 697,92	622 697,92	623 868,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total foncier	622 697,92	622 697,92	623 868,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2.3 TRAVAUX REHABILITATION								
Réhabilitation bâtiment A et B	3 467 143,38	2 815 921,18	3 378 823,77	646 222,20	5 000,00	0,00	0,00	0,00
Aménagement intérieur bât B	357 856,81	340 147,77	408 177,32	12 709,04	5 000,00	0,00	0,00	0,00
Offres serres	740 017,37	232 772,02	279 326,42	502 668,74	4 576,61	0,00	0,00	0,00
Total travaux	4 565 017,56	3 388 840,97	4 066 327,52	1 161 599,98	14 576,61	0,00	0,00	0,00
2.4 HONORAIRES REHABILITATION								
Réhabilitation bâtiment A et B	246 000,00	212 960,00	255 124,40	33 040,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Offre Serres	47 382,00	32 950,00	39 460,48	14 432,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SPS	10 858,00	7 715,00	9 250,22	3 143,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Bureau de contrôle	13 760,00	8 646,00	10 363,12	5 114,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	43 000,00	29 383,33	35 260,00	13 616,67	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres dépenses (DPE, Tests d'étanchéité à l'air)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total honoraires	361 000,00	291 654,33	349 458,22	69 345,67	0,00	0,00	0,00	0,00
2.5 FRAIS FINANCIERS								
Frais financiers	200 000,00	10 461,57	10 461,57	109 538,43	70 000,00	10 000,00		0,00
Total frais financiers	200 000,00	10 461,57	10 461,57	109 538,43	70 000,00	10 000,00	0,00	0,00
2,6 FRAIS GENERAUX								
Honoraires acquisitions	3 119,35	3 119,35	3 119,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Honoraires réalisation	147 760,31	110 394,64	110 394,64	36 928,37	437,30	0,00	0,00	0,00
Honoraires commercialisation	7 345,71	5 103,35	5 103,35	2 242,36	0,00	0,00	0,00	0,00
Honoraires de liquidation	15 746,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 746,71
Forfaits de gestion	17 215,38 €	68 861,52	68 861,52	17 215,38	17 215,38	17 215,38	17 215,38	34 430,76
Total frais généraux	346 125,87	187 478,86	187 478,86	56 386,11	17 652,68	17 215,38	17 215,38	50 177,47
2.7 FRAIS ANNEXES								
Frais annexes et divers	92 681,86	7 055,87	7 788,41	85 625,99	0,00	0,00	0,00	0,00
Gestion durant travaux	400 047,02	290 178,63	342 006,40	109 868,39	0,00	0,00	0,00	0,00
Total frais annexes	492 728,88	297 234,50	349 794,80	195 494,38	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES CONSTRUCTION	6 677 570,23	4 883 750,06	5 689 512,36	1 596 982,66	102 229,29	27 215,38	17 215,38	50 177,47
RESULTAT CONSTRUCTION	-73 151,78	-3 719 104,96	-4 500 664,02	2 592 790,69	1 147 770,71	-27 215,38	-17 215,38	-50 177,47
SOLDE TVA		781 559,06	781 559,06	51 829,97	-203 663,25	0,00	0,00	0,00

Trésorerie cumulée

POSTES	Réglé HT au30/06/2015	Au 30-06-16 HT	Au 30-06-17 HT	Au 30-06-18 HT	Au 30-06-19 HT	Années ulterieures
RESULTAT CONSOLIDE ANNUEL	-5 185 094,60	3 200 718,52	1 808 317,50	109 940,74	-51 579,26	117 697,10
FINANCEMENT : AVANCE DE TRESORERIE DU GRAND DIJON	3 000 000,00					
FINANCEMENT : REMBOURSEMENT AVANCE TRESORERIE			2 000 000,00	1 000 000,00	0,00	
FINANCEMENT : AVANCE OU EMPRUNT BANCAIRE						
FINANCEMENT : REMBOURSEMENT AVANCE OU EMPRUNT BANCAIRE						
SOLDE TRESORERIE ANNUEL	-2 185 094,60	1 015 623,92	823 941,43	-66 117,83	-117 697,09	0,00



SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE
"AMÉNAGEMENT
DE L'AGGLOMÉRATION DIJONNAISE"

8 rue Marcel Dassault
CS 56703
21067 Dijon Cedex

Tél. : 03 80 72 18 71
Fax : 03 80 72 23 47
www.eplaad.com

